

Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune d'Antignac du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune d'Antignac a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 17 novembre 2023.

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 87.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT

Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Cazac du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Cazac a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 29 octobre 2024.

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 79.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune d'Escanecrabe du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune d'Escanecrabe a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 11 décembre 2023.

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1^{er} **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 213.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Frontignan-Savès du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Frontignan-Savès a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 11 avril 2025

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 69.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Labastide-Paumès du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Labastide-Paumès a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 13 novembre 2023

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1^{er} **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 152.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Molas du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Molas a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 18 octobre 2024

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1^{er} janvier 2026.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 167.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Montesquieu-Guittaut du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Montesquieu-Guittaut a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 03 novembre 2023

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 174.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Puymaurin du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Puymaurin a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 28 octobre 2022

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1^{er} **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 317.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Roquefort sur Garonne du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- **Rappel du contexte**

La commune de Roquefort sur Garonne a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 23 septembre 2024

- **Domaine d'intervention du service**

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- **Transfert de personnel**

NEANT

- **Effets sur l'organisation**

NEANT

- **Incidence financière**

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 811.00 €

- **Emprunts / ligne de trésorerie**

NEANT

- **Etat de l'actif et dotations aux amortissements**

NEANT



Fiche d'impact dans le cadre du retrait de la commune de Saint-Mamet du SICASMIR (compétence Alzheimer)

- Rappel du contexte

La commune de Saint-Mamet a sollicité son retrait du **SICASMIR** par délibération en date du 13 novembre 2024

- Domaine d'intervention du service

Le retrait concerne la compétence Alzheimer : services CAJA, ESA et MDA.

Le transfert est prévu au 1er **janvier 2026**.

- Transfert de personnel

NEANT

- Effets sur l'organisation

NEANT

- Incidence financière

La seule incidence financière concerne la participation financière obligatoire annuelle de la commune au **SICASMIR**.

Pour 2025, cette participation financière s'élève à 569.00 €

- Emprunts / ligne de trésorerie

NEANT

- Etat de l'actif et dotations aux amortissements

NEANT